



**ACCUEIL PAYSAN
FÉDÉRATION NATIONALE**

RAPPORT ORIENTATIONS 2022-2027

VERSION RÉVISÉE AVEC LES APPORTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

AVANT PROPOS

Pourquoi ce document ?

Même si le chemin à parcourir reste long, nos axes prioritaires votés lors de l'AG 2019, pensés pour guider la Fnapp vers une sortie de crise, ont permis de sérieuses avancées.

Rappel des axes prioritaires votés en 2019 :

- mieux répondre aux attentes des adhérent·es et à leurs besoins techniques
- améliorer la visibilité des adhérent·es aux niveaux national, régional et local
- maintenir l'animation du réseau
- mettre en place et tenir une organisation
- et donc travailler le plus possible en binômes délégué/administrateur et salarié

Les efforts engagés nous autorisent désormais à nous projeter à plus long terme, conscients que les travaux de tous - associations locales, FNAP, commissions, groupes de travail, adhérent·es, association des Amis, salarié·es - concourent à un projet unique et global, celui d'un réseau.

Confiante dans l'avenir, l'équipe du collectif, en lien avec les différentes commissions et groupes de travail, a construit une stratégie du réseau pour la période 2022-2027.

Cette stratégie nous servira de boussole durant les 6 années à venir.

A l'aune de cette stratégie, nous pourrons chaque année déterminer les actions à mener, apprécier nos réalisations et notre avancement dans l'atteinte de nos objectifs, et engager les réajustements nécessaires. Cette stratégie n'est en effet pas figée : nous resterons libres de la faire évoluer en cours de route chaque fois que le besoin s'en fera sentir. Cette nouvelle manière d'aborder les orientations

du réseau devrait permettre à chacun de ses membres d'avoir une feuille de route sur laquelle s'appuyer pour guider son investissement dans ce projet commun.

Cette stratégie doit maintenant faire l'objet d'une mise en discussion lors de l'Assemblée Générale d'Accueil Paysan 2021 pour en établir la version définitive.

Comment lire ce document ?

La première partie «Qui sommes-nous ?» permet de rappeler les fondements d'Accueil Paysan, tant pour les adhérent·es qui ont rejoint récemment le réseau, que pour les anciens. Il est en effet toujours utile de savoir qui l'on est et d'où l'on vient pour savoir où aller.

La partie centrale «Où allons-nous ?», présente la stratégie sur 6 ans (de 2022 à 2027) organisée autour de 5 axes stratégiques. Pour chaque axe sont développés les objectifs qui lui sont liés, les espaces de travail impliqués (commissions, groupes de travail, etc.), les partenariats sur lesquels s'appuyer ou à développer, ainsi que les actions qui seront initiées ou poursuivies en 2022, classées par espace de travail.

Enfin, la dernière partie présente les moyens sur lesquels s'appuyer pour réaliser cette stratégie, qu'ils soient déjà à disposition ou qu'ils doivent être recherchés.

SOMMAIRE

QUI SOMMES-NOUS ? p.4

OÙ ALLONS-NOUS ? Stratégie 2022 - 2027 p.11

AXE 1

Comprendre et rendre intelligibles les évolutions
du monde agricole et rural..... p.12

AXE 2

Accompagner la création, le maintien
et la transmission de fermes paysannes
multifonctionnelles proposant de l'accueil..... p.15

AXE 3

Faire réseau pour faire vivre le projet associatif :
s'informer, s'entraider, se former p.20

AXE 4

Créer et valoriser des espaces d'échange
et d'éducation à la ferme..... p.25

AXE 5

Porter la voix des adhérent·es et prendre part
à la construction des politiques publiques p.30

NOS MOYENS p.32

1.

QUI SOMMES-NOUS ?



NOTRE CHARTE

Elément fondateur du réseau et de son éthique, la charte Accueil Paysan s'appuie sur des valeurs et un projet de société défendu par ses adhérent·es. Par leur adhésion, les paysan·nes et acteur·rices ruraux·ales sont en accord avec ces fondements et s'engagent à respecter les 10 points de la Charte.

- 1.** Accueil Paysan est partie intégrante de l'activité agricole. Il réunit dans la solidarité et le respect de l'environnement, paysan·nes, retraité·es, acteur·rices ruraux·ales et paysan·nes de la mer.
- 2.** Accueil Paysan est acteur de vie. L'accueillant·e fait connaître son métier, son environnement et son lien à la terre.
- 3.** Accueil Paysan est pensé, organisé et animé par ceux et celles qui en vivent.
- 4.** Accueil Paysan est pratiqué dans un souci d'échanges et de respect mutuel.
- 5.** Accueil Paysan est facteur de développement local, il maintient la vie en milieu rural.
- 6.** Accueil Paysan se veut ouvert et accessible à tous.
- 7.** L'accueillant·e garantit l'origine et la qualité des produits paysans qu'il·elle propose.
- 8.** Accueil Paysan propose un confort adapté à l'habitat local.
- 9.** Accueil Paysan, avec tous les paysan·nes du monde, est international.
- 10.** Accueil Paysan valorise les identités paysannes, partage un art de vivre, invente et cultive des lieux de résistance et de création.



VOCATION ET FINALITÉS DU RÉSEAU

Vocation

Accueil Paysan existe pour construire et défendre, ici et ailleurs, un projet de société basé sur la solidarité, l'échange et le partage. Accueil Paysan défend et promeut une agriculture paysanne, citoyenne et territoriale et un monde rural diversifié, solidaire, écologique et vivant

Les adhérentes et adhérent-es Accueil Paysan, pratiquent une agriculture et un accueil à l'image de leur philosophie de vie et de leurs valeurs qui sont l'accueil, la solidarité, le partage et le respect de l'humain et de la nature.

Finalités

Permettre, ici et ailleurs, à des Paysans Accueillants Aménageurs de vivre dignement de leurs activités et préserver la vie en milieu rural

Accueil Paysan a souhaité se développer comme une alternative au modèle dominant de développement de l'agriculture productiviste, bien souvent synonyme de dégradation des ressources naturelles et de la dignité humaine.

Pour cela, les adhérent-es Accueil Paysan soutiennent une agriculture paysanne ; «une agriculture [...] à taille humaine, qui produit une alimentation saine et de qualité, [...] sans remettre en cause les ressources naturelles de demain». Les membres du réseau réfléchissent ensemble sur leurs pratiques afin qu'elles soient toujours plus respectueuses de l'environnement, de l'humain et de la biodiversité. Considérant que l'accueil est facteur de développement local, économique et social, ensemble, ils favorisent le dynamisme des

territoires ruraux, par le maintien et la création d'activités agricoles et rurales, la création et le maintien de liens sociaux, et le développement des services de proximité. Le réseau s'inscrit dans une démarche associative visant à développer l'éducation populaire et la solidarité active entre ruraux.

Permettre le dialogue, l'échange et l'éducation à travers l'accueil à la ferme

Le développement d'une solidarité entre accueillant et personnes accueillies, entre ruraux et urbains, entre producteurs et mangeurs est également une finalité d'Accueil Paysan. L'activité d'accueil permet d'échanger sur nos modes de productions, nos savoirs et savoir-faire et de faire découvrir aux personnes accueillies un territoire, une culture. L'accueil pratiqué privilégie la richesse et la qualité des relations humaines, il participe au maintien et à la valorisation de richesses immatérielles à préserver : le contact avec la nature, avec les animaux, le rythme des saisons, la beauté d'un paysage, et enfin la richesse éducative. Les moments d'échange vécus durant l'accueil sont une ouverture sur le monde pour les paysans accueillants, et un éveil des consciences pour les accueillis. Le dialogue qui se crée permet l'intéressement du grand public aux grandes problématiques agricoles et environnementales pour lesquelles nous militons.

HISTORIQUE DU RÉSEAU

1979 à 1980, le temps des origines

Aux origines du réseau se trouve le rassemblement de ce qu'on peut appeler des pionniers, avec la vision avant-gardiste d'une alternative à des modes de production agricole et d'accueil qui excluaient une partie des paysans. L'étincelle se fait au sein de l'Association d'éducation populaire Peuple & Culture (PEC) Isère, qui décide d'étendre son réseau d'activités au secteur rural. A l'hiver 1979-1980, un groupe constitué de paysans, de chercheurs et d'animateurs élabore en commun une réflexion sur les possibilités de survie et même de développement de la petite agriculture. Une agriculture faite de pratiques paysannes, à l'encontre du modèle dominant basé sur l'intensification, la concentration et la spécialisation, développé face à la crise économique.

1985 à 1986, les prémices

La réflexion menée amène rapidement le constat que l'accueil à la ferme fait partie intégrante du métier de paysan, de son savoir-faire, qu'une nouvelle approche s'impose dans les rapports ville-campagne pour mieux se comprendre et partager notre espace. Une commission «accueil à la ferme» composée de paysans pratiquant l'accueil sur leur ferme se constitue, avec comme double objectif la création d'un réseau dont «l'accueil» serait un réel produit paysan, mais aussi l'élaboration de propositions pour une meilleure prise en compte



La parole aux paysans, photo publiée dans Alternatives Paysannes 1985-86 par PEC Isère

de l'accueil dans une politique d'installation ou de reconversion. Ce qui était un pari ambitieux. Pour étudier l'aspect économique, une enquête est lancée sur une vingtaine de structures pour mesurer le revenu tiré de l'accueil.

1987, la naissance

Les premières rencontres nationales ont lieu les 12 et 13 janvier 1987 à St-Laurent-du-Pont en Isère. Elles rassemblent des paysans et paysannes soucieux du maintien des pratiques de l'agriculture paysanne, avec une volonté d'ouverture et d'échanges vers le public basés sur le développement de l'accueil au sein des fermes. Ensemble, ils élaborent la charte éthique.

En septembre de la même année, l'association nationale (Fédération Nationale Accueil Paysan) et l'association départementale Isère sont officiellement créées. S'ensuit la création de plusieurs associations dans toute la France ainsi que les premières formations au sein du réseau, dans la veine de l'éducation populaire.

1987 à 1998, le développement

Plusieurs associations Accueil Paysan se créent dans toute la France. Le réseau se structure et oeuvre pour sa reconnaissance. Après un audit qui permettra un état des lieux et la création d'une stratégie de développement, Accueil Paysan met en place un travail de réflexion pour faire émerger un modèle économique. L'association se positionne dès lors dans les domaines agricole, touristique et de l'aménagement du territoire. Obtenir la reconnaissance n'est pas aisée, les hostilités sont importantes lorsqu'Accueil Paysan affirme qu'un autre monde est possible. Il faut faire face aux décideurs de Paris et Bruxelles et résister pour la créativité collective. Ces petits débrouillards de femmes et d'hommes organisent la vie collective de 1987 à 1998 pour faire finalement reconnaître par l'Etat le bien fondé de leurs valeurs sociales, culturelles, économiques et écologiques.



Premières rencontres nationales

1994 à 2000, la reconnaissance

Le réseau va travailler pour faire reconnaître sa démarche de qualité et ses cahiers des charges, fournir des garanties et développer un modèle économique viable et durable. Le réseau réalise alors un audit lui permettant d'approfondir le travail sur ses cahiers des charges et son fonctionnement, aboutissant à la reconnaissance officielle des cahiers des charges en avril 1998. Entre 1997 et 1998, l'association se lance dans la reconnaissance d'un nouveau métier, celui de paysan-accueillant-aménageur, avec le soutien du Ministère de l'Agriculture. En mai 1998, c'est le Ministère du Tourisme qui va reconnaître Accueil Paysan et l'intégrer dans sa démarche de qualité. Début 2000, la reconnaissance s'élargit au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, au secrétariat de l'Economie Sociale et Solidaire. La Fédération Nationale devient membre de la Confédération Nationale du Tourisme Rural, ce qui lui donne la possibilité de conseiller et d'exprimer son avis sur les futurs lois et décrets touristiques. La FNAP participe à l'élaboration de la loi sur le Code Rural.

2000 à 2004, la structuration et l'éthique

Dans les années 2000, le réseau se structure en trois niveaux : départemental, régional et national. En 2002, un comité d'éthique est fondé pour veiller à la cohérence des projets actuels et futurs avec le projet fondateur et la charte.

En 2004, l'Association des Amis d'Accueil Paysan est créée. Composée de personnes accueillies et d'anciens adhérent-es, elle a pour objectif d'encourager, de soutenir, et de promouvoir les activités du réseau Accueil Paysan.

En 2007, la charte éthique a été réactualisée à l'occasion des 20 ans du réseau.

2005 à 2011, le développement de l'accueil social et solidaire

La démarche d'accueil social envers un public fragilisé est lancée au sein du réseau entre 2006 et 2008, à l'occasion d'un projet en Rhône-Alpes, à destination de jeunes adultes et de femmes en difficulté. A partir de là, les structures proposant ce type d'accueil sont de plus en plus nombreuses à rejoindre le réseau. La démarche de favoriser le départ en vacances de familles en difficulté, soutenue dès le début de l'association (article 6 de la charte), est renforcée par des partenariats avec Vacances et Familles, la CAF de Lyon ou encore le Secours Populaire. A cette occasion, on élabore des cahiers des charges spécifiques pour ces accueils. En juin 2009, le réseau signe un protocole d'accord avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (lié au Ministère de la Justice). Et en Novembre 2012, il signe une convention avec la FRCIVAM pour développer l'accueil social.

Depuis 2012, le développement de projets d'envergure

En 2012 ont eu lieu en Isère les premières Rencontres Internationales Accueil Paysan, réunissant 14 pays. En 2014, le réseau lance une enquête sur le repérage des pratiques culturelles dans les fermes et structures adhérentes. Ce projet aboutit à l'été 2015 à l'événement Bel Eté.

En 2015, Un projet de réflexion sur le métier de paysan-accueillant-aménageur est lancé, dans le cadre d'un programme impulsé par le Ministère de l'Agriculture (Voir ci-après).

NOTRE MÉTIER : PAYSAN ACCUEILLANT AMÉNAGEUR

Les adhérentes et adhérent-es d'Accueil Paysan ne se reconnaissent pas dans la définition courante du métier d'agriculteur, qui donne une place centrale aux seules activités de production et aux compétences techniques. Cette définition prend source en effet dans une représentation du métier qui entretient le productivisme agricole, que nous rejetons au profit d'une agriculture à visage humain, facteur de préservation des ressources, de dynamisme dans les territoires ruraux et de lien social. C'est pour valoriser cet autre visage de l'agriculture, en s'appuyant sur l'expérience des adhérent-es Accueil Paysan, que le réseau a construit et mené entre 2015 et 2021 un projet de recherche sur le métier de "Paysan Accueillant Aménageur".

Les travaux de recherche ont permis de caractériser le métier - son exercice et les compétences qu'il requiert - des adhérent-es Accueil Paysan, à la fois dans ce qui est commun à tous les membres

du réseau, mais aussi dans sa complexité et ses variations. S'il y a autant de manières d'exercer ce métier que d'adhérent-es, toutes traduisent une vision de l'agriculture et, plus encore, une vision de la société, qui leur est commune et qu'ils/elles partagent avec les personnes accueillies sur la ferme dans le cadre des activités d'accueil.

- Le métier de Paysan Accueillant Aménageurs se caractérise par une combinaison d'activités formant un projet unique de ferme paysanne multifonctionnelle intégrée au territoire. Aux activités de production, s'intègrent et se combinent, de manière réfléchie et délibérée, des activités d'accueil, d'aménagement de l'espace et de la valorisation du patrimoine.
- L'exercice de ce métier fait appel à un maillage de compétences structuré à partir de compétences en gestion de projet. (Voir schéma page suivante)

Les travaux de recherche ont également permis de montrer en quoi ce métier constitue un métier d'avenir et un élargissement de la définition communément admise du métier d'agriculteur, porteur de solutions pour faire face aux enjeux et aux transformations qui traversent l'agriculture et le monde rural :

- En étant vecteur d'installation agricole et rural
- En favorisant la transition agroécologique des accueillants et des personnes accueillies
- En fournissant un cadre d'échange et de médiation entre les réalités des producteurs et les attentes des consommateurs ;
- En faisant vivre les territoires ruraux, leurs cultures et leurs patrimoines.



Le maillage des compétences du paysan accueillant aménageur peut se schématiser ainsi :

CRÉATION ET CONDUITE DE PROJET D'AGRI-TOURISME

Un projet agritouristique se caractérise notamment par une idée, une vision d'avenir, des objectifs, une programmation et un territoire d'accueil, il mobilise donc de l'ingénierie de projet. Les compétences en gestion stratégique de projet sont donc primordiales pour assurer le pilotage de la ferme, de la combinaison d'activités.

Compétences identifiées :

- Elaborer et créer un projet de ferme paysanne multifonctionnelle proposant de l'accueil
- Piloter un projet de ferme paysanne multifonctionnelle proposant de l'accueil
- Insérer le projet dans son environnement, dans le territoire et dans des réseaux
- Prendre en compte des enjeux du développement durable et de l'agriculture paysanne
- Organiser la gouvernance, le fonctionnement et la répartition des tâches du collectif de travail
- Assurer la gestion financière et administrative du projet
- Promouvoir et commercialiser les produits et prestations de services de la ferme en prenant en compte les attentes des personnes accueillies

PRODUCTION VÉGÉTALE ET ANIMALE TERRITORIALISÉE

Nous avons fait le choix de ne pas travailler en détail sur les compétences liées à la production, dans la mesure où leur formulation dans l'actuel référentiel du Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole permet une diversité de pratiques. Dans le cadre de ce travail, nous faisons référence à celles respectant les principes de l'Agriculture Paysanne

ACCUEIL ET MÉDIATION EN MILIEU RURAL

Le « Paysan Accueillant Aménageur » met en œuvre ses activités à partir d'installations dont il est propriétaire ou locataire. Il est responsable de la qualité des prestations et des services d'accueil et d'hébergement qu'il met en œuvre, notamment en ce qui concerne l'hébergement, les produits alimentaires, les aménagements, l'organisation des animations et l'encadrement des personnes accueillies. L'accueil permet de valoriser le métier et la culture de l'accueillant. Mais plus encore, dans l'accueil aujourd'hui, le paysan se trouve en position de médiation, il doit pouvoir expliquer ce qui se passe dans la ferme et le territoire, comment et pourquoi on produit comme on le fait, les marges de manœuvre de l'action, les réponses que l'on a, les questions qui n'ont pas encore trouvé de réponse, etc. Cela implique d'adopter une posture favorable à l'écoute

mutuelle, l'échange et le partage.

Compétences identifiées :

- rendre intelligibles les activités de la ferme et le territoire dans lequel elles s'inscrivent
- mener une activité de vente directe de produits paysans
- mener une activité d'accueil avec hébergement
- mener une activité d'accueil avec restauration
- mener une activité d'accueil pédagogique
- mener une activité d'accueil social
- mettre en place et mener des animations de découverte de la ferme et du territoire

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

On l'a vu, parce qu'il est lui-même acteur de son territoire et dépositaire d'une culture locale, et parce que son projet est intimement lié aux ressources qu'offre ce territoire, le Paysan Accueillant Aménageur, contribue à le façonner, l'entretenir, le préserver à travers ses activités, mais également en prenant part aux instances et aux décisions le concernant.

Compétences identifiées :

- Gérer et entretenir les paysages
- Gérer et protéger les ressources naturelles et la biodiversité
- Concevoir, préserver et valoriser les patrimoines culturels, matériels et immatériels

2.

OÙ ALLONS-NOUS ?

Stratégie 2022 - 2027

AXE 1

COMPRENDRE ET RENDRE INTELLIGIBLES LES ÉVOLUTIONS DU MONDE AGRICOLE ET RURAL

Gagner en autonomie, faire des choix et prendre des décisions pour sa structure, pour son territoire, pour son réseau, implique de comprendre les évolutions de l'agriculture, du monde rural, de l'accueil et du tourisme à la ferme et de pouvoir se positionner au sein de ces évolutions à l'échelle locale, nationale et internationale.

Forte du travail de recherche sur le métier de Paysan Accueillant Aménageur, la Fédération Nationale Accueil Paysan souhaite poursuivre ses efforts de recherche et d'analyse pour rendre intelligibles ces évolutions pour ses adhérent-es, pour les porteurs de projet d'accueil en milieu rural, pour ses partenaires et pour le grand public.



1- Approfondir la compréhension du métier des adhérent-es : Paysan Accueillant Aménageur

Qui sont les adhérent-es ?

- Poursuivre le travail de définition du métier avec InPACT
- Prendre part aux travaux de recherche-action du Pôle InPACT
- Concevoir et systématiser une enquête saisonnière ou annuelle auprès des adhérent-es sur le déroulement de la saison d'accueil

2- Comprendre les évolutions liées aux dynamiques d'installation et de transmission en agritourisme

Qui sont les porteurs de projet et les cédants ?

- Mener une (ou des) études sur l'installation et la transmission en agritourisme
- Mener une (ou des) étude(s) sur les porteurs de projet et les cédants
- Prendre en compte les aspects fonciers dans les études

3- Comprendre les dynamiques du tourisme rural et de l'accueil à la ferme

Qui sont les personnes accueillies actuelles et potentielles ?

Mener une étude sur les évolutions du tourisme rural, de l'agritourisme, de l'accueil à la ferme et positionner les personnes accueillies en Accueil Paysan dans ces évolutions

ESPACES DE TRAVAIL

- **Le collectif national** : assure la coordination des travaux de recherche et des études menées et est garant de leur cohérence avec le projet associatif
- **La commission recherche et développement**
- **Les commissions accueil social et culture** (et demain, sans doute, une commission accueil touristique et une commission accueil éducatif)
- **La commission internationale**
- **Les associations locales** (ex : lien avec le projet RARES piloté par Accueil Paysan Bourgogne)

PARTENARIATS

- S'investir dans les travaux de recherche-action du Pôle InPACT et des autres partenaires pertinents
- Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et secrétariat d'Etat au tourisme
- Nouer des partenariats avec des acteurs de la recherche pertinents dans les champs du développement agricole et rural, de la formation professionnelle, du tourisme...

Collectif national

- Dépôt de la 2ème phase du dossier de demande de financement dans le cadre de l'appel à proposition "ONVAR" du Programme national de développement agricole et rural 2022-2027
- Accompagnement de l'ensemble des commissions concernées par la mise en œuvre du programme (le dossier déposé est beaucoup plus transversal que le précédent)
- Etablissement d'un prévisionnel 2022, réalisation du bilan technique et financier 2021 et d'un bilan intermédiaire 2022
- Participer aux réunions de l'Inter-ONVAR
- Animer le Conseil d'Administration du Pôle InPACT (animation tournante entre toutes les structures membres)
- Participer aux séminaires et formations InPACT

Commission recherche et développement

- Poursuite de la diffusion externe et interne des résultats : valorisation de la synthèse des résultats (communiqué de presse, impression et envoi d'exemplaires papier, etc.)
- Lancement d'un travail sur le métier de paysan que défend le Pôle InPACT. Ce travail a été validé par le CA InPACT et sera co-animé par Accueil Paysan, L'Atelier Paysan et la Fadear. Le démarrage des travaux commencera par l'appropriation et la mise en discussion des résultats de nos travaux de recherche.
- Lancement, en lien avec les commissions concernées, d'une étude sur l'évolution des porteurs de projet d'accueil en milieu rural (profils, projets, trajectoires d'installation...)

Commission accueil touristique

- Engagement d'une réflexion et mettre en place une veille sur les évolutions du tourisme rural en lien avec l'émergence et la montée en puissance de plateformes, ainsi que la multiplication des acteurs dans ce domaine
- Construction d'une méthode pour la réalisation annuelle d'un bilan de la saison

ACCOMPAGNER LA CRÉATION, LE MAINTIEN ET LA TRANSMISSION DE FERMES PAYSANNES MULTIFONCTIONNELLES PROPOSANT DE L'ACCUEIL

Dans un contexte de vieillissement de la population active agricole, la défense et le développement d'une Agriculture Paysanne - c'est-à-dire, une agriculture capable de nourrir les citoyens tout en préservant les ressources naturelles et la santé des paysans - implique un mouvement massif d'installations agricoles et un soutien apportés aux fermes en activité.

Pour y répondre, le réseau Accueil Paysan peut apporter sa contribution, en accompagnant la création, le maintien et la transmission de fermes paysannes multifonctionnelles proposant des activités d'accueil. Pour cela, nous devons nous questionner sur la manière d'accompagner les porteurs de projet et les adhérent-es, en adéquation avec leurs besoins.



OBJECTIFS 2022-2027

1- Soutenir les fermes en activité : accompagner les adhérent·es

- Questionner et faire évoluer la démarche de labellisation et les documents liés (cahiers des charges, livret d'information, etc.). Poursuivre la réflexion sur la labellisation à l'international.
- Appuyer les labellisateurs et les associations locales dans la mise en oeuvre de la labellisation
- Recenser les besoins de formation et d'accompagnement des adhérent·es
- Organiser des espaces et des temps de formation des adhérent·es à partir de leurs besoins et de ceux du réseau (accueil touristique, accueil social, accueil éducatif, posture de transmission, etc.)
- Mobiliser de l'expertise externe lorsque les compétences ne sont pas disponibles en interne
- Concevoir et mettre à disposition des adhérent·es des outils conçus à partir de leurs besoins

2- Favoriser la création de fermes paysannes multifonctionnelles : accompagner les porteurs de projet

- Coordonner les réponses aux demandes de labellisation en lien étroit avec les associations locales

- Construire des parcours d'accompagnement Accueil Paysan adaptés à la diversité des porteurs de projet, en s'appuyant sur les initiatives locales des associations Accueil Paysan
- Prendre part à la construction de parcours d'accompagnement multi-acteurs et soutenir leur émergence dans les territoires
- Expérimenter une formation "Paysan Accueillant Aménageur" en partenariat avec l'enseignement agricole
- Nouer et développer des partenariats pertinents autour des questions d'installation/transmission
- Veiller à la prise en compte des enjeux fonciers dans les actions menées

3- Engager un travail sur la transmission

- Réaliser un état des lieux dans le réseau et un état des travaux déjà effectués sur le sujet
- Définir les travaux à engager à partir de l'état de lieux
- Mettre en lumière les possibles transmissions au sein du réseau
- échanger avec les partenaires pour mutualiser sur la transmission



ESPACES DE TRAVAIL

- **Le collectif national** : assure la coordination des actions et est garant de leur cohérence avec le projet associatif
- **Commission accueil social** (et demain, sans doute, une commission accueil touristique et une commission accueil éducatif)
- **Commission labellisation**
- **Commission internationale**
- **Comité de pilotage de l'expérimentation d'une formation "Paysan Accueillant Aménageur"**
- **Les associations locales** : animent et mettent en oeuvre la démarche de labellisation proposent, pour certaines, des parcours d'accompagnement des porteurs de projets et des formations pour les adhérent-es

PARTENARIATS

- Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
- Pôle InPACT
- Réseau Civam

Collectif national

- Poursuite de la participation aux travaux du groupe de travail (GT) "formation" du Pôle InPACT
- Intégration du GT "installation-transmission" du Pôle InPACT et participation aux travaux
- Suivi des travaux du GT "alimentation"

Commission labellisation

- Réponse aux demandes d'appui faites par les Associations locales en cherchant les appuis adaptés (en interne, auprès des Associations locales plus expérimentées, etc.), en lien avec le collectif
- Repérage des zones géographiques ou les associations locales où la démarche de labellisation est grippée, pour envisager des actions spécifiques
- Solliciter et s'inspirer des initiatives mises en place par les associations locales pour dynamiser l'animation de la journée collective
- S'appuyer sur les journées collectives pour encourager la relance de dynamiques locales et intégrer les adhérent-es "isolés"
- Finalisation du cahier des charges "Hébergements insolites de Plein-air"

Comité de pilotage de l'expérimentation d'une formation "Paysan Accueillant Aménageur"

- Pilotage et animation du projet d'expérimentation
- Définition des contenus et des intentions pédagogiques de la formation
- Mise en œuvre de la formation auprès d'une première promotion d'apprenants
- Poser les bases de l'évaluation du projet
- Nouer des partenariats techniques et financiers pertinents pour consolider le projet

Commission accueil touristique

- Constitution de la commission accueil touristique
- Définition en commission des sujets à travailler, les formations à organiser, en cohérence avec la stratégie du réseau (ex : Quelle stratégie pour ma structure ?)

Accueil social

- Ré-activation de la commission, mobilisation d'adhérent.e.s et répartition des tâches au sein de la commission
- Poursuite de l'identification des référents locaux en accueil social
- Réponse aux demandes d'accueil et demandes de porteurs de projets de plus en plus importantes
- Poursuite du travail sur la labellisation en accueil social, en lien avec la commission labellisation, dans le cadre du comité de pilotage "labellisation accueil social"
- Mise en place des formations à destination des porteurs de projets sur 2 territoires en France pour l'hiver 2021-2022
- Suivi et animation du partenariat avec Réseau Civam
- Approfondissement de l'interconnaissance avec ASTRA
- Mise à jour de la convention avec l'ANCV sur le dispositif « Bourse Solidarité Vacances » Chercher les moyens pour recruter un.e salarié.e

Communication

- Rendre visible sur le site internet Accueil Paysan l'offre d'accompagnement à distance déjà existante
- Communication auprès des adhérent-es sur le dispositif "Bourse Solidarité Vacances"

Espace de travail à construire

- Mobilisation des associations locales volontaires pour participer à la construction de parcours d'accompagnement
- Animation de la démarche de construction des parcours d'accompagnement

International

Poursuite de la réflexion sur l'adaptation de la démarche de labellisation Pas à pas vers l'Agriculture Paysanne en Accueil Paysan

AXE 3

FAIRE RÉSEAU POUR FAIRE VIVRE LE PROJET ASSOCIATIF : S'INFORMER, S'ENTRAIDER, SE FORMER

Accueil Paysan veut se donner les moyens d'être un espace de solidarité, de formation, d'éducation entre membres du réseau.

L'enjeu premier est donc, en s'appuyant sur les savoirs, les savoir-faire, l'expérience des membres, de faire vivre l'éducation populaire au sein du réseau, pour faire vivre notre projet associatif et en faire une source d'émancipation individuelle et collective.

Il s'agit également de se doter collectivement de méthodes, d'outils, d'espaces de travail, pour continuer de faire de notre réseau une ressource pour ses membres.



OBJECTIFS 2022-2027

1- Animer la vie associative pour faire vivre le projet associatif et la gouvernance d'Accueil Paysan dans une logique d'éducation populaire

- Formation politique des administrateur·rices et des adhérent·es
- Animer les temps de vie associative (AG, collectif, commission et groupe de travail, journées thématiques, etc.)
- Mener une réflexion sur la gouvernance et la structuration du réseau (modalités d'engagement, liens entre les acteurs du réseau, etc.)

2- Formuler ou clarifier nos positionnements politiques

Notamment concernant les thématiques suivantes :

- Finalités et modalités de l'action d'Accueil Paysan à l'international
- Évolutions souhaitables des statuts encadrant la profession agricole
- Tourisme, agritourisme
- Alimentation
- Urbanisme...

3- Identifier, collecter, mutualiser et concevoir des ressources et les mettre à disposition des adhérent·es

- Identifier et mobiliser les savoirs et savoir-faire des accueillants et des personnes accueillies
- Questionner et faire évoluer la base de données
- Réaliser un travail de veille (veille juridique, veille réglementaire, actualités, presse, etc.)
- Concevoir et mettre à disposition des outils utiles aux adhérent·es, adaptables localement (ex : outils de communication, tutoriels, contrat de location, etc.)

4- Faire circuler l'information au sein du réseau et mettre en lien les membres

- Animer le blog interne
- Répertorier et valoriser les initiatives, les événements, les projets des associations locales et des adhérent·es
- Faciliter les échanges et l'entraide entre membres du réseau : dont créer des espaces et des temps de solidarité et d'échanges (ex: forums) pour les associations locales qui peuvent s'en saisir à loisir et créer plus de temps de vie associative sur les savoir-faire.



ESPACES DE TRAVAIL

- **les rencontres nationales et les journées d'échange** organisées par le réseau
- **le collectif national** : assure la coordination des actions et est garant de leur cohérence avec le projet associatif
- l'ensemble des **commissions et groupes de travail**
- l'ensemble des **associations locales**

PARTENARIATS

- Association des Amis d'Accueil Paysan
- Union Peuple et Culture
- La Fnap avait historiquement de nombreux partenariats en lien avec son action à l'international. Il est question de recenser, d'analyser, de mettre à jour les partenariats et les conventions existantes.

Assemblée générale et collectif national

- Lancement d'une réflexion sur l'éducation populaire et la formation politique dans le réseau
- Coordination avec l'Union Peuple et Culture pour l'organisation de formations
- Participation d'un administrateur et d'une salariée à une formation sur la sociocratie
- Réflexion sur la gouvernance et les statuts du réseau

Salarié·es du réseau

Journées de formation et d'échange de pratiques

Commission culture

- Réalisation d'une cartographie des membres de la commission et amélioration de la représentativité régionale des adhérent·es de la commission
- Reprise du développement du réseau de Relais Com/Culture en lien avec la communication
- Amélioration de l'inter-connaissance des membres en programmant un temps de rencontre physique (2 jours à minima). Nécessité et besoin de créer du lien pour lancer une dynamique.

Commission labellisation

- Actualisation et diffusion la version 2022 du livret d'informations à destination des porteurs de projet
- Établissement et diffusion, en lien avec les associations locales, un calendrier des journées collectives en 2022.
- Poursuite de l'expérimentation en 2022 des labellisations en visio pour les DOM TOM, et communication sur le Blog interne, en vue de la programmation de visites techniques lors de déplacements.
- Rattachement des DOM-TOM (historiquement gérés par l'International) à la commission (mêmes réglementations et même langue) pour envisager la participation à une journée collective en visio lors d'un regroupement en métropole (=inter-connaissance et échanges sur les activités)
- Amélioration et systématisation du questionnaire auprès des adhérent·es quittant le réseau et en faire une analyse territoriale pour identifier les départs liés à des dynamiques locales
- Suite au questionnaire mené auprès des adhérent·es ayant quitté le réseau :
 - prendre contact avec les anciens adhérent·es qui poursuivent une activité d'accueil, ainsi qu'avec celles et ceux qui envisagent leur retour dans le réseau
 - En lien avec les Amis d'Accueil Paysan, encourager les adhérent·es en fin d'adhésion à rejoindre l'Association des Amis d'Accueil Paysan (revoir la partie du courrier accusant réception de la fin d'adhésion).

Communication

- Finaliser la charte graphique avec boîte à outils graphique à disposition
- Participer à la création d'un kit de bienvenue pour les nouveaux adhérent-es (avec kit communication inclus)
- Finaliser le projet de brochures homogènes avec mise à disposition des fichiers graphiques pour que les associations locales puissent modifier les parties souhaitées tout en gardant une cohérence au niveau du réseau

International

- Poursuivre la définition du projet d'Accueil Paysan à l'international suite aux ateliers de l'AG 2021
- Poursuite du travail de mise à jour et de suivi des porteurs de projets
- Traduire des documents de la FNAP pour les rendre accessibles aux adhérent-es et porteurs de projet non francophones

Groupe de travail cotisation

- Participer au "groupe d'étude des interrogations et recours" de l'appel à cotisation 2022
- Proposer au collectif un bilan annuel du nouveau système de cotisation
- Entamer une réflexion, à soumettre à l'AG 2022, sur l'organisation des diverses cotisations du réseau (en lien avec la réflexion sur la gouvernance et les statuts)

CRÉER ET VALORISER DES ESPACES D'ÉCHANGE ET D'ÉDUCATION À LA FERME

Pour permettre aux adhérent·es de vivre de leur métier et de leurs activités, le réseau Accueil Paysan met en lien des accueillants labellisés Accueil Paysan avec une diversité de citoyens et valorise leurs activités d'accueil. Parce qu'Accueil Paysan n'est pas qu'un réseau de l'agritourisme parmi d'autres, la Fédération Nationale doit pouvoir rendre visible et audible les spécificités du réseau Accueil Paysan, la diversité des formes et des pratiques d'accueil des adhérent·es et la richesse des cultures paysannes que les activités permettent de partager.

Si les séjours dans les structures Accueil Paysan sont assurément des espaces de découverte, d'échange et d'éducation, il y a un enjeu à développer les actions entre accueillants et citoyens pour rendre possibles des alliances capables de remettre en cause l'industrialisation de l'agriculture et du tourisme.



OBJECTIFS 2022-2027

1- Rendre visible nos valeurs et les offres d'accueil des adhérent-es

- Mettre à jour un catalogue en ligne des structures labellisées Accueil Paysan
- Faire évoluer le site internet en cohérence avec les valeurs du réseau et les pratiques des personnes accueillies (contenus, apparence, fonctionnalité, référencement, liens entre les sites AP)
- Réaliser des documents à destination du grand public valorisant à la fois l'éthique et la diversité du réseau
- Organiser et participer à des événements pour faire découvrir au grand public l'Agriculture Paysanne, le tourisme rural et l'accueil à la ferme
- Soutenir et rendre visible au niveau national les initiatives des associations locales visant à faire découvrir le réseau au grand public (ex : portes ouvertes)

2- Identifier, valoriser et encourager les pratiques et événements culturels dans le réseau

- Accompagner la création de Randos Paysannes, valoriser et mettre à jour les Randos existantes
- Accompagner la création d'événements culturels et artistiques dans les lieux d'accueil (boîte à outil)

- Identifier les pratiques et événements artistiques et culturels
- Mettre en valeur les produits paysans et les cultures paysannes auxquels ils sont attachés (gastronomie, terroir, savoir-faire, etc.)

3- Intensifier les liens avec les personnes accueillies au-delà du séjour dans une structure Accueil Paysan

- Consolider et animer le partenariat avec l'Association des Amis d'Accueil Paysan
- Poser les bases d'un travail autour de l'alimentation
- Repérer dans les fermes et les associations locales les pratiques concourant à la transmission des cultures paysannes
- Créer des espaces et des temps d'échange avec les personnes accueillies autour des valeurs et des pratiques Accueil Paysan
- Nouer et développer des partenariats permettant de rapprocher accueillants et citoyens



ESPACES DE TRAVAIL

- **le collectif national** : assure la coordination des actions et est garant de leur cohérence avec le projet associatif
- **la commission culture**
- les groupes de travail en lien avec la communication (ex : groupe de travail site web)
- Association des Amis d'Accueil Paysan

PARTENARIATS

- Ministère de la culture
- Développement des partenariats en lien avec les acteurs touristiques et culturels
- Développement des partenariats de visibilité et de diffusion (éditeurs, librairies...)

Commission culture

- Accompagnement de la dynamique en cours autour des Randos Paysannes, en lien étroit avec l'Association des Amis d'Accueil Paysan
- Accueil et encadrement d'un nouveau volontaire de service civique sur les Randos Paysannes avec les Amis d'Accueil Paysan
- Accompagnement de l'implication des responsables associatifs, les relais com/culture et les salariés dans le repérage des savoir-faire, des pratiques culturelles, des pratiques participant à la transmission des cultures paysannes
- Développement des portraits/témoignages en valorisant, chaque mois, un adhérent et sa pratique, par un article témoignage sur le blog interne. Possibilité d'étudier un autre format pour les réseaux sociaux.
- Repérage des lieux pratiquants l'accueil d'artistes.
- Étude de la possibilité de concevoir une carte géographique avec la localisation des accueils repérés. Une carte similaire pourra être imaginée pour les artistes qui sollicitent le réseau.

Commission Accueil Touristique

- Exploration du lien avec l'UNAT
- Exploration d'un partenariat avec WWOOF France
- Se positionner sur le partenariat Vaolo
- Prospections de CE

International

Valorisation de la dimension internationale du réseau (événements, salons, etc.)

Communication

- Optimisation de la visibilité numérique
- Finalisation de la mise en ligne du site internet
- Reprise de l'élaboration d'un plan de gestion pour le projet de refonte du site web
- Reprise intense du développement des réseaux sociaux
- Mise en place une newsletter suite à la mise à jour du site
- Poursuite du renouvellement des supports de communication externes
- Élaboration d'un livret de valorisation, qui permette de faire découvrir au public l'univers et la philosophie AP, et qui pourra être vendu sur les salons ou marchés comme l'était le Guide.
- Réalisation des portraits vidéo et écrits à partir des éléments récoltés en 2021
- Mise en ligne les "fiches-randos" finalisées
- Alimentation et développement des liens externes
- Participation au projet « outil pédagogique 18-28 ans » avec Bio'consommacteurs et WWOOF France
- Suivi et reprise des partenariats établis
- Sollicitation des médias par des communiqués et la mise en place d'un dossier de presse



AXE 5

PORTER LA VOIX DES ADHÉRENT·ES ET PRENDRE PART À LA CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Défendre notre vision de l'agriculture et du tourisme implique de porter un discours politique construit reposant à la fois sur la critique argumentée des logiques libérales guidant les politiques publiques agricoles et la formulation d'alternatives. Conscient du faible poids que peut constituer notre parole, nous faisons le choix de nous investir dans des démarches collectives, aux côtés d'acteurs partageant nos valeurs et nos objectifs.

1- Défendre nos positionnement et nos spécificité en tant qu'acteur de l'agritourisme et de l'accueil en milieu rural auprès de nos interlocuteurs

- Faire et connaître et défendre nos positionnements et nos spécificités auprès des acteurs du tourisme rural (ADEME, ADN Tourisme...)
- Présenter et valoriser nos cahiers des charges auprès du Secrétariat d'Etat au tourisme
- Être reconnu comme acteur de l'installation en milieu rural (Ministère de l'agriculture, acteurs du développement agricole et rural)

2- Prendre part aux actions de plaidoyer menées en réseau

- Participer à la construction et la diffusion d'argumentaire en faveur de l'installation en Agriculture Paysanne
- Identifier les réseaux, plateformes, mouvements pertinents dans lesquelles s'investir pour porter la voix des adhérent-es
- S'appuyer sur les initiatives des associations locales pour la constitution de plaidoyers

ESPACES DE TRAVAIL

- **le collectif national** : assure la coordination des actions et est garant de leur cohérence avec le projet associatif
- **les différentes commissions**, en lien avec le collectif
- **les associations locales**, pour porter des actions de plaidoyer à l'échelle territoriale

PARTENARIATS

- Pôle InPACT
- Identifier d'autres partenaires avec qui mener des actions de plaidoyer
- Ministère de la transition écologique,
- Ministère de la justice,
- Délégation interministérielle à la cohésion sociale

ACTIONS 2022

Collectif

- Co-animation du CA du Pôle InPACT
- Etude de la pertinence de rejoindre d'autres réseaux et plateforme avec lesquelles mener des actions de plaidoyer
- Prise part aux actions de plaidoyer menées par le Pôle InPACT

3.

NOS MOYENS

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Actuellement et depuis sa création, Accueil Paysan doit sa construction et son développement à l'investissement, parfois très intense, des adhérent·es dans leur réseau. L'implication bénévole est une ressource fondamentale du réseau et un engagement de l'adhérent, inscrit au troisième point de notre Charte.

« Accueil Paysan est pensé, organisé et animé par ceux et celles qui en vivent »

La participation bénévole des adhérent·es est en effet à la fois la clé de voûte et le moteur de l'action du réseau, la condition pour qu'il perdure, poursuive sa mission et atteigne les objectifs fixés collectivement.

Il existe une multitude de possibilités et d'espaces d'engagements pour le réseau :

- s'investir dans son association locale ;
- prendre part à la gouvernance et à la prise de décision en s'investissant dans un collectif local ou dans le collectif national ;
- prendre part aux actions en s'investissant dans les commissions et groupes de travail ou en participant à la visibilité du réseau.
- Un livret d'implication a été édité pour permettre aux adhérent·es de se repérer dans les possibilités d'investissement bénévole.

Ce temps bénévole a une valeur réelle, difficilement mesurable, mais que nous devons réussir à comptabiliser pour en montrer son ampleur et le revendiquer dans nos moyens d'action. Il y a également un véritable enjeu à valoriser l'ampleur de ce travail bénévole et son importance.



JE M'IMPLIQUE

Pour rejoindre les adhérent·es du réseau qui s'impliquent bénévolement au niveau national, vous pouvez consulter le livret d'implication 2022, afin de connaître toutes les possibilités d'implications.

C'est parti !

DES SALARIÉ·ES ENGAGÉ·ES

Pour atteindre ses objectifs, le réseau bénéficie des compétences et de l'engagement professionnel de ses salariés. Dans le respect de la vocation, des valeurs et des orientations du mouvement votées en AG, les salariés ont pour rôle d'accompagner la réalisation des projets et actions permettant de mettre en œuvre la politique du mouvement Accueil Paysan.

Le réseau a la chance de pouvoir s'appuyer sur des salarié·es qui partagent largement les valeurs du réseau et s'impliquent dans le mouvement. Leurs points de vue et leurs compétences sont complémentaires de celles des adhérent·es.

Pour mettre en œuvre la présente stratégie, le réseau aura besoin de développer son équipe salariée (à la Fnap et dans certaines associations locales), en consacrant du temps de travail salarié dans les domaines suivants :

- Accueil social
- Accueil éducatif
- Accueil touristique
- Assistance administrative
- Appui aux adhérent·es
- Animation de la vie associative
- International
- Recherche de financement...



MOYENS FINANCIERS

Depuis l'AG 2019, la FNAP, qui rencontrait de sérieuses difficultés financières, s'est engagée dans une stratégie de retour à l'équilibre qui, en 2021, semble avoir porté ses fruits.

Néanmoins, le niveau de nos ressources ces dernières années est insuffisant pour atteindre les objectifs fixés dans la présente stratégie. Il nous faut à court terme définir une stratégie financière nous permettant d'augmenter nos sources de financement, tout en consolidant notre auto-financement, garant de notre indépendance.

Situation actuelle

- Répartition des produits sur la période 2018-2020
- Cotisation adhérent : 47 %
- Autres ressources propres : 8 %
- Subventions publiques : 29 %
- Dons : 8 %
- Transferts de charge : 8 %

Cette situation témoigne de l'importance stratégique des cotisations et, plus largement, des ressources propres pour l'autofinancement de nos actions.

Efforts déjà engagés

- Modification du mode de calcul de cotisation des adhérent-es pour tenter d'inverser la tendance actuelle de baisse du volume de l'autofinancement.
- Augmentation de la demande de subvention dans le cadre du programme national de développement agricole et rural (PNDAR) 2022-27 du Ministère de l'agriculture (60 000/an de 2015 à 2021).

Pistes à étudier

- Recherche de financements pluriannuels auprès de fondations privées compatibles avec nos valeurs.
- Réponses à des appels à projet du PNDAR 2022-27, en complément du programme pluriannuel, en commun avec des partenaires (ex : structures du Pôle InPACT).
- Trouver d'autres sources d'autofinancement.



EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur les moyens financiers de la Fnap, vous pouvez consulter le Rapport comptable et le Rapport financier (bilan du budget 2021) ainsi que le Budget prévisionnel 2022.

[Rapport comptable](#)

[Budget prévisionnel](#)



**MERCI DE
VOTRE ATTENTION**



**FÉDÉRATION NATIONALE
ACCUEIL PAYSAN**

9 avenue Paul Verlaine
38100 Grenoble

[www. accueil-paysan.com](http://www.accueil-paysan.com)

RESTEZ INFORMÉS !

Pour connaître les actualités du réseau, pensez à consulter le Blog Interne d'Accueil paysan à l'adresse : fnap-info.fr



Accueil Paysan



@accueilpaysan